



**Avis pour le recrutement d'un post-doctorant
Dans le cadre du projet Prima section 2 « Promote Sustainable
Agroforestry Systems (SUST-AGRI) »**

Article 1 : Cadre de l'annonce

L'Institut National Agronomique de Tunisie (INAT) lance un appel à candidatures pour le recrutement d'un(e) postdoctorant(e) dans le cadre du projet « *Promote Sustainable Agroforestry Systems (SUST-AGRI)* », financé par le programme Partnership for Research and Innovation in the Mediterranean Area (PRIMA), section 2.

Article 2 : Objet de l'annonce

L'INAT se propose de recruter un(e) postdoctorant(e) pour contribuer à la réalisation des activités scientifiques et techniques du projet « SUST-AGRI », notamment celles relatives aux systèmes agroforestiers durables, aux expérimentations conduites dans la zone d'étude et au suivi des activités des « Living Labs ».

Article 3 : Missions et activités

Sous la supervision de la coordinatrice du projet et en collaboration avec l'équipe scientifique et technique, le/la candidat(e) retenu(e) sera appelé(e) à contribuer notamment aux activités suivantes :

- Participer à la mise en œuvre et au suivi des activités scientifiques du projet « SUST-AGRI »
- Contribuer à la conception, à l'installation et au suivi des essais expérimentaux dans les Living Labs
- Collecter diverses données nécessaires pour le projet
- Participer à l'organisation, au traitement et à l'analyse des données issues des expérimentations et des enquêtes de terrain
- Contribuer aux analyses relatives aux sols, à l'eau, et aux systèmes agroforestiers

- Assurer la rédaction des rapports des missions de terrain et participer à la rédaction des rapports d'activités mensuels, trimestriels et annuels du projet
- Maintenir un état d'avancement des dépenses du projet
- Soutenir les efforts de l'équipe du projet dans toute activité utile pour la bonne exécution du projet

Article 4 : Durée du contrat

La durée du contrat est fixée à **huit mois** et débutera à compter de la date de signature du contrat par le/la candidat(e) retenu(e).

Article 5 : Rémunération et modalités de paiement

La rémunération brute mensuelle, charges sociales comprises, est fixée à **1900 DT par mois**. Le paiement sera effectué mensuellement conformément aux procédures en vigueur.

Article 6 : Profil et qualifications requises

Le/la candidat(e) au poste doit remplir les conditions générales et professionnelles suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme de doctorat en Génie Rural, Eaux et Forêts, ou Sciences de la Production Végétale.
- Disposer d'une expérience de recherche en relation avec les thématiques du projet.
- Avoir une expérience dans la conduite d'expérimentations et/ou de travaux de terrain.
- Avoir de bonnes capacités de rédaction d'articles scientifiques.
- Maîtriser les outils statistiques (R, SPSS, etc.) nécessaires au traitement des données.
- Avoir de bonnes capacités de communication, de travail en équipe et d'organisation.
- Maîtriser le français et l'anglais, à l'écrit et à l'oral.
- Être disponible pour les activités de terrain, les réunions et les déplacements nécessaires dans le cadre du projet.

Article 7 : Procédure et critères de sélection

Les candidatures présentées dans les délais et respectant les conditions demandées seront examinées par une commission de l'INAT.

La commission évaluera les dossiers de candidature sur la base des pièces justificatives fournies. Les candidat(e)s présélectionné(e)s (score > 60) seront convoqué(e)s à un entretien oral devant la commission de sélection.

Critères d'évaluation	Éléments d'appréciation	Barème
Diplôme (20 points)		
Diplôme de thèse de doctorat	Obtention du diplôme de thèse de doctorat en Génie Rural, Eaux et Forêts, ou Sciences de la Production Végétale.	20
Expérience professionnelle et compétences scientifiques (45 points)		
Production scientifique	Publications et communications dans les domaines de l'agroforesterie, de la gestion intégrée des ressources en eau	
	Articles dans des revues à facteur d'impact	3 points/article (maximum 3 articles)
	Articles dans des revues indexées	2 points/article (maximum 3 articles)
	Autres productions scientifiques (communications orales, poster, etc.)	1 point/production (maximum 5 productions)
Expérience expérimentale	Une mission de terrain dûment justifiée par une attestation ou tout document officiel, comprenant notamment des activités d'échantillonnage, d'enquête, d'expérimentation ou d'analyse	2 points/mission (maximum 6 points)
Formations complémentaires	Formations scientifiques et techniques en adéquation avec le domaine du poste	4 points/formation (maximum 2 formations)
Analyse statistique des données	Évaluation sur la base des formations, expériences professionnelles/scientifiques et/ou publications démontrant la maîtrise des outils statistiques (R, SPSS ou équivalents)	2 points par pièce justificative (maximum 6 points)
Expérience postdoctorale	Expérience dans le cadre d'un contrat postdoctoral	2,5 points par contrat (maximum 5 points)
Entretien Oral (35 points)		
Motivation	Motivation du candidat et intérêt pour le poste et les objectifs du projet	15
Réponses aux questions	Qualité, pertinence et précision des réponses aux questions du jury	20

Article 8 : Présentation des candidatures

Les personnes intéressées devront envoyer leurs dossiers de candidature par courrier postal express ou déposer directement leurs demandes au bureau d'ordre de l'Institut National Agronomique de Tunisie (INAT), à l'adresse suivante au 43 Avenue Charles Nicolle, 1082 Tunis, Cité Mahrajène, Tunisie, dans un délai qui ne devra pas dépasser le 20/10/2026 à 12h00. La candidature devra porter la mention suivante :

« À ne pas ouvrir : Candidature pour le recrutement d'un postdoctorant dans le cadre du projet « Sustainable Agroforestry Systems SUST-AGRI ».

Article 9 : Éléments constitutifs du dossier

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- Un Curriculum Vitae détaillé
- Copie de la carte d'identité
- Une lettre de motivation en anglais
- Copie des diplômes obtenus.
- Les copies des attestations justifiant les expériences professionnelles et scientifiques mentionnées dans le CV.
- Les copies des attestations de formation, et d'autres documents justificatifs pertinents.
- Les copies des publications dans des revues impactées et indexées
- Tout autre document jugé utile pour l'évaluation de la candidature.

Tunis, le

Le Directeur Général de l'INAT Le Directeur Général de l'Institut National Agronomique de Tunisie Signé: Ghazi KRIDA	La coordinatrice du projet SUST-AGRI Layla BEN AYED Coordinatrice du Projet "SUST - AGRI "
---	---